

# Sentier de COAT-MEZ

**DÉPART :** Moulin du Pont  48.36169 N -4.26109 W

**1** Longer le bord de l'étang du Moulin par le jardin public jusqu'à la passerelle. Prendre à gauche sur la venelle Saint-Nicolas qui débouche sur Place du Champ de Foire, ancienne place du marché à bestiaux. La statue qui décore la fontaine Saint-Nicolas, a été récupérée des ruines de la chapelle du même nom, démolie en 1903.

**2** Prendre à droite sur la rue Penn er Guer, puis la 3eme ruelle à gauche qui se transforme tout de suite en chemin pour rejoindre le lieu dit Karn ar Marc'h. Prendre à droite sur le chemin creux qui borde le quartier Saint-Roch.

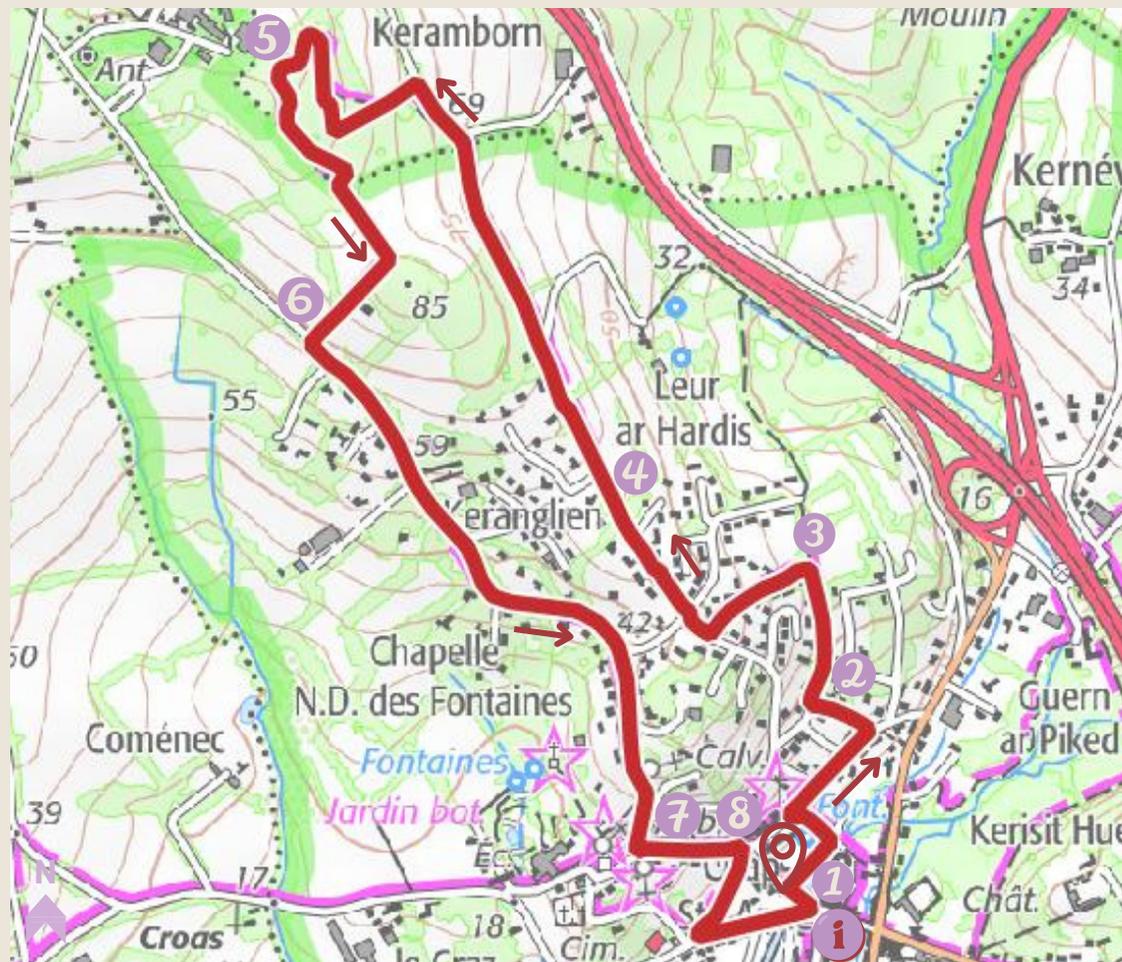
**3** Prendre à gauche pour rejoindre la route de Leur ar Hardis en longeant le lotissement Saint-Roch par une petite allée bordée de chênes "tétard".

**4** Suivre la contre-allée qui longe la route de Leur ar Hardis en direction de Dirinon, par la droite et après le carrefour puis par la gauche.

**5** Au bout du champ, prendre à droite le sentier qui traverse le petit bois de Keramborn. La boucle longe l'enceinte du Collège de Coat-Mez.

4.2 km

1H30



**6** Prendre à droite et passer la chicane qui vous indique que vous longerez une propriété privée pour rejoindre la route de Keranglien (vue panoramique). Tourner à gauche et suivre le trottoir. Descendre cette route jusqu'à la chapelle Saint-Roch.

**7** Prendre à droite en longeant le vieux cimetière et l'Abbaye de Daoulas, puis à gauche pour descendre la rue de l'Église avec ses hôtels particuliers en pierres de Logonna.

**8** Avant le carrefour (dit des Sept-Saints), prendre à droite la traverse dite "Rue de la Grève". Tourner à gauche pour rejoindre le point de départ.

## Légende de la carte

-  Point de départ
-  Point d'information ouvert en juillet/août
-  Sens du circuit

## Balisage du terrain



# Être le parfait randonneur



Consulter la météo et les horaires de marées au préalable.



Rester sur les sentiers et éviter le piétinement des zones fragiles.



Ramasser ses déchets et mégots derrière son passage, ne rien jeter dans la nature.



Bien préparer son équipement : trousse à pharmacie, à boire et à manger...



Tenir au moins une personne au courant de sa balade.



Respecter la faune et la flore, s'abstenir de cueillir ou de ramasser les fruits.



Tenir son chien en laisse, le garder auprès de soi à chaque croisement de randonneur.



Interdiction de faire du feu et veiller à bien éteindre sa cigarette.

Un des meilleurs moyens de découvrir le Pays de Landerneau Daoulas, que ce soit côté rade ou côté terre, c'est à pied ! À votre rythme, prenez le temps d'observer, d'écouter, et de profiter de magnifiques points de vue et de dénicher de petits trésors de patrimoine. De nombreux parcours de randonnée existent sur le territoire, et permettront à chacun de s'y retrouver. Ces fiches randonnées sont disponibles à l'accueil de l'**Office de tourisme** et sur le site en téléchargement :



<https://www.tourisme-landerneau-daoulas.fr/rando>

## Office de Tourisme Pays de Landerneau-Daoulas

16, place du Général de Gaulle - Landerneau  
02 98 85 13 09 - [tourisme@capld.bzh](mailto:tourisme@capld.bzh)  
[www.tourisme-landerneau-daoulas.fr](http://www.tourisme-landerneau-daoulas.fr)

# Nos activités nature

## Balades & randonnées

### 6 Sentier de Coat-Mez

à Daoulas

Photo : Alexandre Lamoureux pour Landerneau Daoulas Tourisme



Offices de  
Tourisme  
de France

DAULAS  
LANDERNEAU  
DAOULAS

LANDERNE  
DAOULAZ